

Directive REACH CE n° 1907/2006

Chers Fournisseurs,
Mesdames et messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir nous certifier, que tous les produits livrés par votre société au groupe Wilo SE sont conformes à la directive REACH dans leur versions actuellement en vigueur.

Cette certification doit se référer à tous les produits livrés au groupe Wilo SE; ce qui concerne les matériaux ainsi que toutes les substances auxiliaires et additifs utilisés au cours du processus de fabrication, et y compris les matériaux d'emballage, des étiquettes, etc.

Selon les exigences de la directive REACH; nous vous demandons de nous confirmer par écrit si vous utilisez les substances selon la liste candidate REACH (liste SVHC).

Afin de confirmer les conditions mentionnées ci-dessus, le document ci-joint peut être utilisé comme un modèle. Si vous possédez la déclaration de conformité, elle peut être utilisée si elle contient les exigences minimales suivantes: produits livrés, déclaration de conformité liée à la dernière version de la directive considérée, la date, le tampon de votre entreprise et la signature du responsable concerné.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre soutien.

Cordialement.

Wilo SE
Group Purchasing

Déclaration CE de conformité selon le règlement REACH CE n° 1907/2006

Nous déclarons

(Le nom de la société)

sous notre responsabilité, que

- a. *les produits livrés au groupe Wilo*
- b. *énumérées à l'annexe produits-articles-pièces*

sont conformes aux exigences le règlement CE n ° 1907/2006 (REACH) dans sa version actuellement en vigueur.

SVP marquez **a. ou b.**

Nom du responsable : _____

Nom de la société : _____

Adresse de la société: _____

(Date et signature du responsable)